

# BONIFACIO & FILS

IMMOBILIER

## BAREMES TTC HONORAIRES MAXIMUM APPLICABLES AUX MANDATS DE VENTES

Applicable à compter du 01 septembre 2025

*(Cette grille peut être modifiée et remise à jour)*

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| - Prix supérieur à 600.000 €                | 5 % TTC du prix de vente |
| - Prix compris entre 300.000 € et 600.000 € | 6 % TTC du prix de vente |
| - Prix inférieur à 300.000 €                | 7 % TTC du prix de vente |

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

*Le consommateur est informé que : Le barème pratiqué pour la vente de Maisons, Appartements (tous types de mandats de vente) ne peut jamais être dépassé. Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire, Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC). En cas de pourcentage, le taux s'applique sur la tranche du prix du bien.*

## BAREMES TTC HONORAIRES MAXIMUM APPLICABLES AUX MANDATS DE RECHERCHE

**Forfait fixe de 3 000€ TTC**, couvrant les dépenses engagées pendant la recherche, que le bien soit trouvé ou non + **5% TTC maximum du prix de vente du bien** à la charge de l'acquéreur versée qu'en cas de réussite. C'est-à-dire que la commission supplémentaire en pourcentage n'est payée que si le bien recherché est trouvé et que la vente est conclue.

## AVIS DE VALEUR

Gratuit

## HABILITATION ET GARANTIE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 9201 2016 000 014 363 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

*La société ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients*

